

DELIBERATION DD2025_074

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	56
Votants	71
Pouvoirs	15

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 27 juin 2025

LE 3 juillet 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

AIDE AU FINANCEMENT D'UN PROJET ARTISTIQUE ET PARTICIPATIF DE LA CIE ROULETABILLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE CHAMIER

PRESENTS :

M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. DELCROS, Mme DOAT, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme MARCHAND, M. AMELIN, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON, Mme RENAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. AUDI, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. GUILLEMET, Mme FAVARD, M. GASCHARD, Mme LANDON, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme REYS, M. VADILLO, M. PERIER

POUVOIR(S) :

M. BUFFIERE donne pouvoir à M DENIS
M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
M. DOBBELS donne pouvoir à M. NARDOU
M. DUCENE donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE
Mme ARNAUD donne pouvoir à Mme LABAILS
M. PARVAUD donne pouvoir à M. MARTY
M. FALLOUS donne pouvoir à M. MOISSAT
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme KERGOAT
M. LAGUIONIE donne pouvoir à M. LE MAO
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. BOURGEOIS
M. LAVITOLA donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC

AIDE AU FINANCEMENT D'UN PROJET ARTISTIQUE ET PARTICIPATIF DE LA CIE ROULETABILLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE CHAMIERS

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le programme de renouvellement urbain (PRU) contractualisé en 2019 avec l'ANRU, a modifié en profondeur l'identité du quartier, ses espaces, sa population, ... Un impact de cette mutation sur les dynamiques sociales est certainement perceptible.

Que le Grand Périgueux souhaite s'associer à la Cie Rouletabille pour réaliser un projet artistique et participatif permettant de capturer et valoriser ces métamorphoses mais aussi de les accompagner et d'en constituer une mémoire en impliquant directement les habitants dans l'élaboration d'un récit et la création artistique.

Que cette association connaît le quartier prioritaire et ses habitants. En effet, la Cie Rouletabille est intervenue plus particulièrement depuis 2021 dans le quartier à travers plusieurs projets artistiques participatifs : projets « Vivre Ensemble #1 », « Vivre Ensemble #2 », Atelier théâtre intergénérationnel, projet « Accueil(s) », en collaboration avec le Conseil citoyen de Chamiers et le Centre social St-Exupéry de Coulounieix-Chamiers.

Que par ailleurs, cette association est rompue à ce type de projet dans la mesure où elle a déjà coréalisé « Carnets de vie » en partenariat avec le Conseil citoyen de la Boucle de l'Isle à Périgueux, ainsi qu'au projet « Vignaud - Hauts d'Agora : Au nom de la cité » raconté par les habitants de ce quartier fragilisé de Boulazac, en collaboration avec le collectif Grands témoins.

Les objectifs du projet

- **Co-construire ce projet à visée artistique** avec l'ensemble des acteurs de cette période de rénovation urbaine ;
- **Documenter les évolutions** : Créer une série d'images représentant l'«avant-après» des espaces emblématiques du quartier ;
- **Impliquer les habitants** : Faire des habitants des acteurs et des témoins de la transformation de leur lieu de vie ;
- **Valoriser la mémoire collective** : Conserver et partager les souvenirs et les récits liés au quartier d'avant et ce qui se vit aujourd'hui ;
- **Créer du lien social** : Utiliser l'art pour renforcer la cohésion sociale dans un quartier en mutation.

Les étapes du projet

Étape 1 : Recueil de témoignages et d'archives

- Organisation de rencontres avec les habitants pour partager des souvenirs, des photos anciennes ainsi que des récits et anecdotes. Repérage de lieux emblématiques.
- Collecte d'archives photographiques, vidéos ou autres éléments visuels ou audiovisuels sur le quartier avant rénovation (diverses origines).

Étape 2 : Ateliers de création participatifs intergénérationnels

- **Atelier photo** : reportage en mode "photographie contemporaine" sur la vie quotidienne du quartier. Discussions autour de ce regard singulier incitant à l'accompagnement à ce mode particulier de prise de vue.
- **Atelier mémoire poétique** : ateliers d'écriture poétique et d'échange sur les souvenirs et la vision actuelle du quartier. Ces récits accompagneront la création d'images symboliques ou abstraites de l'atelier "mix passé-présent".
- **Laboratoire créatif "mix passé-présent"** : atelier créatif pour fusionner, superposer, dissocier,... les images d'archives et les nouvelles photos ou images spontanées. La création de ces œuvres visuelles en représentation du dialogue entre passé et présent. Cet atelier est construit en mode « laboratoire artistique » où les images collectées ou esquissées seront déclinées en image réalisées à partir de papier photo-sensible à base de plantes (procédé alternatif au cyanotype). Cette base végétale sera collectée sur le quartier et ses environs et donnera lieu à des tests tinctoriaux en mode recherche artistique.

Étape 3 : Création de l'œuvre collective finale

- Mise en dialogue de ces éléments créés avec les habitants
- Restitutions envisagées :
 - o un livret unique papier réalisé à partir des créations et tests artistiques et sa version numérique créative imprimable où les témoignages et les œuvres se feront échos. Objectif : laisser une trace pérenne, une base d'échanges à poursuivre.
 - o une mise en voix (professionnel du spectacle vivant) à partir de textes poétiques créés avec en fond de scène un diaporama + captation vidéo de cette présentation. Objectif : créer un temps festif de restitution et de valorisation dans un lieu symbolique du quartier.

L'implication des habitants et les partenariats

- **"Ambassadeurs" du quartier** via le Conseil Citoyen de Chamiers : préparation en amont du projet avec quelques habitants référents pour mobiliser autour du projet.
- **Co-création** : chaque étape artistique se fera en concertation avec les habitants pour qu'ils se sentent pleinement partie prenante.
- **Sollicitations des différents acteurs du quartier** : ville, établissements scolaires, associations (Amicale des locataires, centre social, club de prévention, Cie artistique,...)

Période d'interventions : 2025-2026

Considérant que le projet se déroulera de juin 2025 à l'automne 2026.

Que le plan de financement prévisionnel s'inscrira sur ces 2 années.

Plan de financement 2025 en euros :

DÉPENSES		RECETTES	
Interventions artistiques ateliers	- 2 500	Subvention Grand Périgueux	3 000
Temps de création coordination	- 1 250	Autofinancement Rouletabille	750
TOTAL	3 750	TOTAL	3 750

Plan de financement prévisionnel 2026 en euros :

DÉPENSES		RECETTES	
Temps de création coordination	- 1 000	Subvention Grand Périgueux	3 000
Interventions artistiques ateliers	- 1 500	Subvention ANCT	2 000
Création et lecture de textes	1 500	Subvention de C-Chamiers	1 000
Captation vidéo	500	Autofinancement Rouletabille	750
Achats et impressions	2 250		
TOTAL	6 250	TOTAL	6 250

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'accorder une subvention de 3 000 € à la Compagnie Rouletabille pour le projet « Chamiers cœur de ville, mémoires et métamorphoses », en 2025 ;
- Propose d'inscrire la somme de 3 000 € au budget 2026 du Grand Périgueux.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 31/07/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 31/07/2025	Périgueux, le 31/07/2025
Le secrétaire de séance Christian LECOMTE	Le Président Jacques AUZOU